

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 6 février 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 3 et 4 février 2020

2020 DASES 45 Subvention d'investissement (499 751 euros) et convention avec l'association Bagagerie Solidaire 14, pour son projet de restauration et d'aménagement d'un local situé 15-17 Villa Saint Jacques, Paris 14^{ème}.

Mme Dominique VERSINI, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2511-13, L 2511-14, et suivants ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et en particulier son article 10 ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le projet de délibération en date du 21 janvier 2020 par lequel Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention d'investissement avec l'association Bagagerie Solidaire 14 lui attribuant une subvention d'investissement pour les travaux de restauration et l'aménagement d'une « bagagerie » au 15-17 Villa Saint Jacques dans le 14^{ème} arrondissement de Paris ;

Vu l'avis du Conseil d'arrondissement du 14^{ème} en date du 23 janvier 2020 ;

Sur le rapport présenté par Mme Dominique VERSINI au nom de la 4^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer, avec l'association Bagagerie 14 (n° Paris Asso 193575 - dossier 2020_06660), la convention d'investissement jointe au présent projet, qui fixe le montant de la subvention d'investissement à 499 751 € pour les travaux de restauration et l'aménagement des locaux situés 15-17 Villa Saint Jacques, Paris 14^{ème}.

Article 2 : Pour les exercices 2020 et suivants, sous réserve de la décision de financement, la dépense d'investissement sera imputée comme suit :

- 499 751 € sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, AP Ville Refuge – budget participatif 2018 ;

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO